

GARE DE MARTIGNAT (VOIE FERRÉE ANDELLOT - LA CLUSE)

Martignat
221 avenue de la Gare

Dossier IA01000436 réalisé en 2004 revu en
2006

Auteur(s) : Laurent Poupard



Historique

La composition de la gare de Martignat, dont l'emplacement est approuvé par la décision ministérielle du 17 novembre 1880, est fixée par celles des 16 août 1882 et 2 février 1883 : bâtiment des voyageurs correspondant au type de la compagnie du PLM (Paris - Lyon - Méditerranée) de " Bâtiment des voyageurs pour Station de 3e classe ", annexé à la circulaire ministérielle du 26 avril 1880, entrepôt (à 2 travées) au nord du type " Halle à marchandises de 10 m de largeur ", abri couvert, " lieux d'aisances " à 2 sièges, puits, deux trottoirs de 100 m de longueur chacun, quai couvert de 10 m et quai découvert de 15 m, grue de 6 tonnes.

La gare est bâtie entre le 28 mars 1883 et le 16 mai 1885. La première date est celle de l'adjudication du marché des maisons de garde et bâtiments des gares, pour la partie de la ligne située dans l'Ain, aux entrepreneurs Claude Bergeron, de Martignat, et Jean-Pierre Crépel, de Pougny (Ain). La seconde correspond à la date de mise en service du tronçon Oyonnax - La Cluse (un rapport de juin 1884 signale que sur ce tronçon, la construction des bâtiments est avancée). Déclassée en station dès 1888 (elle n'a plus de chef de gare), elle retrouve le statut de gare suite à la décision ministérielle du 24 juin 1924. Elle est désaffectée dans la deuxième moitié du 20e siècle (vraisemblablement au cours de la décennie 1970) et, en 1992, a été vendue à un particulier auquel elle tient lieu d'habitation. L'entrepôt de l'autre côté de la voie a été détruit, de même que le bâtiment à usage d'abri et lampisterie, remplacé par un petit abri métallique placé au sud.

Période(s) principale(s) : 4e quart 19e siècle

Dates : 1885 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre :

Claude Bergeron (entrepreneur, attribution par source), Jean-Pierre Crépel (entrepreneur, attribution par source)

Description

Le bâtiment des voyageurs est situé à l'altitude 510,05 m et au point kilométrique 110.406. Il comporte un sous-sol et un étage carré, desservis par un escalier dans-oeuvre, compte trois travées et est protégé par un toit à longs pans et pignons couverts, recouvert de tuiles mécaniques. Ses façades, en moellon calcaire enduit, sont rythmées par la pierre de taille apparente (assises inférieures du mur jusqu'à hauteur d'appui et chaînes d'angles). Les baies sont en arc segmentaire, celles du rez-de-chaussée se distinguant par leur clef pendante. L'abri de voyageurs est un édicule métallique : pan de fer, essentage de tôle, appentis couvert de tôle nervurée.

Éléments descriptifs

Murs : calcaire, fer, moellon, pan de fer, enduit partiel, essentage de tôle

Toit : tuile mécanique

Étages : sous-sol, 1 étage carré

Élévation : élévation à travées

Type(s) de couverture : toit à longs pans ; appentis ; pignon couvert

Escaliers : escalier dans-oeuvre

Typologie : PLM 3e classe

Informations complémentaires

- **Voir le dossier initial numérisé :** <https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/gtrudov/IA01000436/index.htm>

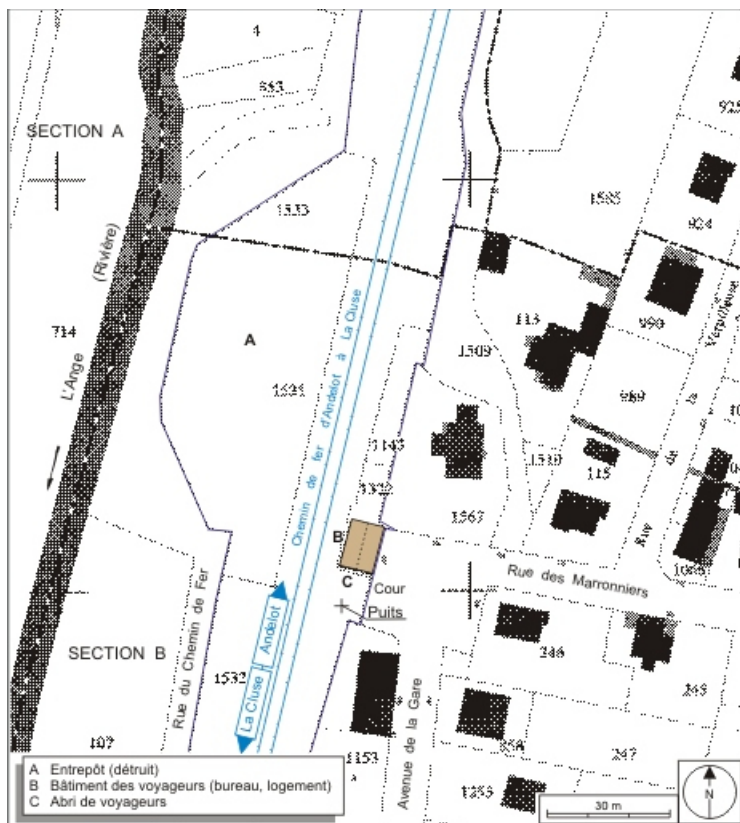
Thématiques : la voie ferrée Andelot - La Cluse

Aire d'étude et canton : la voie ferrée Andelot - La Cluse

Dénomination : gare

Parties constituantes non étudiées : bureau, logement, quai, abri de voyageurs, puits, cour

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine





Façade postérieure, vue en enfilade depuis le côté La Cluse (sud-ouest).

01, Martignat, 221 avenue de la Gare

N° de l'illustration : 20050100098XA

Date : 2005

Auteur : Yves Sancey

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Façade antérieure, de trois quarts gauche.

01, Martignat, 221 avenue de la Gare

N° de l'illustration : 20050100096XA

Date : 2005

Auteur : Yves Sancey

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine